

L'interprétation et le corps dans l'esthétique musicale d'Ernest Ansermet:
l'esthétique musicale d'Ansermet comme la théorie phénoménologique du corps
FUNAKI Rieux

Ernest Ansermet (1883-1969) a développé une théorie phénoménologique de la musique dans son ouvrage, *Les fondements de la musique dans la conscience humaine* (1961). Au regard de la conscience humaine, il insiste sur la nécessité d'un logarithme musical pour expliquer la musique, et Ansermet, chef renommé, fait référence dans son texte à la question de l'interprétation par l'exécutant. Or, les études sur l'esthétique d'Ansermet soulignent souvent cet argument logarithmique, mais elles ne traitent guère de la question de « l'interprétation ».

Ainsi la présente étude met en exergue l'affirmation « Il faut [...] « interpréter » le texte » (*Ibid.* t. II, 149), et expose la pensée d'Ansermet sur la nécessité de l'interprétation.

Pour cela, comme présupposition, cette étude met en évidence, premièrement, le point de vue phénoménologique d'Ansermet et le concept principal de son esthétique, c'est-à-dire, une « cadence » et indique que ce concept est utilisé pour expliquer un phénomène de la conscience humaine. Deuxièmement, cet article démontre que l'interprétation implique, pour Ansermet, de prendre les cadences qui déterminent la qualité du tempo.

Or, dans la théorie d'Ansermet, ce qui détermine les cadences est un corporel, particulièrement, une respiration et un pouls. Ensuite, cette étude recherche le rôle du corps dans son esthétique. Par cette recherche, il devient clair que, dans sa théorie, son rôle est de mesurer une durée musicale par la répétition de la cadence corporelle, et que « notre temporalité existentielle » (*Ibid.* t. II, 133) apparaît par cette répétition. Finalement, cet article conclut qu'Ansermet affirme la nécessité de l'interprétation du point de vue phénoménologique de la relation entre le corps et le temps, et que sa théorie donne la possibilité de comprendre l'exécution dans un rapport avec le corps.